

FICHE FORMATION

BP Coiffure

Objectifs :

Le BP (Brevet Professionnel) Coiffure est un diplôme national de niveau IV reconnu par tous les professionnels du secteur de la coiffure. Il s'effectue en continu ou en alternance, l'élève doit dans ce cas trouver une entreprise, il mettra ainsi en pratique ses connaissances pendant sa formation de deux ans.

Le titulaire du diplôme est un employé hautement qualifié, il conseille le client, réalise des coupes, des brushings et des permanentes. Le BP lui permet l'apprentissage de la gestion d'un salon de coiffure, il tient donc un rôle de gérant et de manager.

Prérequis :

- Signer un contrat d'apprentissage ou Pour un contrat d'apprentissage : avoir entre 16 et 29 ans révolus ;
- Après 2 ans de CAP du secteur ou 1 an de MC du secteur.

Aptitudes :

- Techniques de coiffure
 - Coupe
 - Coloration
 - Mise en forme permanente
 - Mise en forme temporaire et coiffage
 - Coiffures événementielles
 - Entretien du système pilo-facial
- Gestion d'un salon de coiffure
 - Techniques de vente
 - Management et gestion d'un salon de coiffure
- Connaissances spécifiques à l'exercice de la profession de coiffeur
 - Biologie
 - Physique et chimie appliquées
 - Technologie des produits et des matériels
 - Arts appliqués, cadre organisationnel et réglementaire de l'activité

Compétences :

- Sens du relationnel
- Créativité
- Discrétion
- Patience
- Dextérité
- Précision
- Résistance physique et psychique

Disciplines étudiées :

DOMAINE PROFESSIONNEL :

- Prévention, santé, environnement
- Communication
- Biologie
- Technologie des produits
- Technologie des matériels
- Techniques professionnelles
- Vente des produits et des services
- Connaissance des milieux de travail
- Enseignement artistique

DOMAINES GÉNÉRAUX

- Français
- Histoire-Géographie
- Éducation Civique
- Mathématiques
- Physique-Chimie
- Langue vivante

Méthodes mobilisées :

CCF et / ou ponctuel

Modalités d'évaluation :

Évaluations en Centre de Formation et en entreprise
Passage de l'examen à l'issue de la formation

Accessibilité :

Tous publics.

Délais d'accès :

Rentrée de septembre à décembre.

Informations pratiques :
